

*Bonne année
Happy new year
Gott nytt år
سنة سعيدة
La ghillanée
Bloavezh mat*

SAISON CULTURELLE



LES GLORIETTES SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

Concert théâtralisé
Espace Évasion - 20h30
7€ / TR: 5€ / Sortir! : 2.50€
Gratuit moins de 12 ans



ABISKO

SAMEDI 15 MARS
Chanson folk et polyphonie
Espace Évasion - 20h30
7€ / TR: 5€ / Sortir! : 2.50€
Gratuit moins de 12 ans



DAYDREAMING SAMEDI 26 AVRIL

Théâtre
Espace Évasion - 20h30
7€ / TR: 5€ / Sortir! : 2.50€
Gratuit moins de 12 ans

DATES À RETENIR

Conseiller numérique

Sur inscription auprès de l'accueil de la mairie.

Atelier individuel

Vendredis 31/01, 7 et 21/02, 7 et 21/03

Francas

Préparons ensemble l'été 2025

Mercredi 22/01

Les animateurs Francas invitent les jeunes intéressés à participer à l'organisation des séjours ou bivouacs à venir échanger avec eux autour de leurs propositions.

La Ruche - 18h à 19h30

Inscription souhaitée par mail.

Prochaine session Cap à cité

Samedi 25/01

Salle du Conseil municipal - 10h

Bidouille numérique

Ces ateliers organisés par les Francas seront animés par les Petits Débrouillards à La Ruche

Dès 8 ans (seul ou accompagné).

Samedi 01/03 : "Crée ton propre jeu vidéo"

Rennes Métropole

Habiter

Forum de l'accèsion à la propriété

Du 28/02 au 2/03

Halle de la Courrouze à Rennes

ANIMATIONS ASSOCIATIVES

Agenda des Bons Amis

Gymnastique préventive santé

Vendredis 24 et 31/01, 28/02

Salle Houat - 11h à 12h

Randonnées pédestres

Mardis 21 et 28/01, 25/02

Départ 14h parking Espace Évasion

Atelier mémoire

Mardis 21/01, 4 et 25/02

Salle Hoëdic - 9h30 à 11h30

Assemblées générales

Vital sport

Mardi 21/01

Espace Évasion - 20h30

Club des bons amis

Vendredi 7/02

Espace Évasion - 11h

Danse Freedom 35

Cours de Kizomba avec Felicien Rossa

Mercredi 5/02

Salle Houat - 20h10 à 22h10

Cours débutants et intermédiaires

Gratuit pour les adhérents des cours hebdomadaires

20 € pour les non adhérents

19 € via la billetterie en ligne

Freedom Romantic Festival

Du 14 au 16/02

14 et 15/02 à Rennes

16/02 à Espace Évasion - 11h30 à 20h

Plus d'infos p. 14

Agenda de MonGermeMonte

Repair Café

Samedi 15/03

Salle Belle-île - 9h à 12h30

INFO TRAVAUX



Réaménagement rue de Gilbert

Démarrage des travaux courant février pour une période allant jusqu'à l'automne

Le réaménagement de la rue de Gilbert vise à sécuriser les déplacements des usagers et améliorer l'ambiance générale par la mise en place d'espaces verts. Les arbres en place seront conservés et quelques arbres en multitruncs seront plantés. Le projet vise également à réaliser des économies d'énergie avec des lampadaires à leds moins énergivores et à désimpermeabiliser les sols. Dans cet objectif, les stationnements seront traités en pavés à joints gazon. Ces travaux seront également l'occasion de procéder à l'enfouissement du réseau télécom.

SOMMAIRE

■ Infos municipales - p4

- Futur restaurant municipal
- En bref
- Karine, nouvelle coordinatrice
- Recensement de la population

■ Déchets - p8

- Tri des déchets alimentaires

■ Infos du territoire - p9

- Centre aquatique
- Évolution du SCot

■ Enfance-Jeunesse - p11

- La vie des écoles

■ Vie associative - p12

- Gué d'Olivet
- Danse Freedom 35
- Basket
- Hand
- Volley
- Anciens combattants

■ Vie éco - p14

- Parentaïme
- Clémence cochet, ergothérapeute
- Les Bains de Noléa

■ Initiative citoyenne - p15

- Concours de boîtes aux lettres



Chères Montgermontaises, chers Montgermontais,

*En cette nouvelle année, **je tiens à vous adresser mes vœux les plus sincères.** Que 2025 soit une année de prospérité, de bonheur et de sérénité pour chacun d'entre vous.*

*En 2024, notre ville a su se distinguer une nouvelle fois par la richesse de ses événements, qui témoigne de notre dynamisme et de notre volonté de nous rassembler autour de projets et passions communes. Que ce soit à travers de très belles manifestations portées par nos associations, rencontres sportives, spectacles ou notre saison culturelle. Je vous encourage à continuer de soutenir et à participer à ces rencontres, car **c'est ensemble que nous partageons notre quotidien.***

*Je salue également nos agents communaux, nos commerçants, artisans et professionnels de santé qui permettent à notre ville d'avoir **ces services de proximité de qualité si précieux.***

Nous avons également à cœur d'œuvrer pour une ville apaisée, où chacun puisse se sentir en sécurité et s'épanouir.

*Les projets d'urbanisation ont pour ambition de préserver le dynamisme de notre commune tout en valorisant notre cadre de vie. Ils visent à rendre nos espaces publics plus agréables et accessibles en ayant toujours à l'esprit **de perpétuer ce lien de proximité. Ces projets façonneront notre avenir.***

*Nous nous apprêtons à réaliser un investissement conséquent avec la reconstruction d'une nouvelle cantine. **Cet investissement est tout aussi conséquent qu'indispensable au service de nos jeunes et de leurs familles.***

En ce début d'année, nous ne pouvons ignorer les contraintes budgétaires auxquelles nous faisons face. Celles-ci nous obligent à faire des choix, mais nous restons déterminés à prioriser des projets qui répondent aux besoins de la population et qui préservent notre environnement.

Votre compréhension et votre soutien dans ces moments sont essentiels.

Enfin, je souhaite remercier chacun et chacune d'entre vous pour votre engagement, votre patience et votre confiance.

Nous œuvrons pleinement afin que dans notre ville nous continuions de vivre chaque jour dans un cadre de vie agréable.

Ensemble, faisons de cette année une période de nouvelles réussites et d'initiatives prometteuses et respectueuses.

Avec toute ma considération,

Laurent Prizé, Maire

Erratum pour la distribution de décembre 2024 qui a été effectuée par Tilt Impro et Mongermont Ensemble

Autour de la Motte - janvier 2025
N°226 Bulletin mensuel

Distribution : Freedom 35 et ASPBM

Directeur de la publication : Laurent Prizé, Maire / Conseillère municipale déléguée à l'information et à la communication : Aurélie de la Motte Rouge.

Ont contribué à ce numéro : les services de la mairie, les écoles Gérard Philipe, Notre Dame, les associations montgermontaises (ASPBM, Vital sport, Gué d'Olivet, MVBC, Basket, Cyclo, Bons amis, MGMT prod)

Comité de relecture : Marie-Madeleine Jacob, Christine Truchet, Anne Daufin, Jean-Yves Quélenne (sauf ajouts et modifications de dernière minute).

Mairie - Place Jane Beusnel

35760 Montgermont - 02 99 68 83 88

mairie@ville-montgermont.fr/ville-montgermont.fr

Réalisation : Service communication

Impression : Imprimerie Hauts de Vilaine
Châteaubourg



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

10-31-1821

pefc-france.org

FUTUR RESTAURANT MUNICIPAL

Lors du dernier Conseil municipal de décembre 2024, la Municipalité a délibéré pour valider le choix de l'architecte qui dessinera les plans du futur restaurant municipal.



Vues non contractuelles - Stade esquisse du projet

RAPPEL DE LA PROCÉDURE

Le dossier de consultation a été adressé aux trois candidats admis à concourir, parmi 62 candidatures reçues. Une commission technique s'est réunie le 4 novembre pour examiner les projets présentés.

Le 18 novembre, c'est au tour du jury de concours de se réunir. Les projets ont été présentés de manière anonyme et le jury s'est fondé exclusivement sur les critères d'évaluation fixés dans l'avis et le règlement de concours.

LAURÉAT DU CONCOURS

Le lauréat du concours est le projet présenté par Faber architecture. Ce dernier a travaillé avec AUAS ingénierie, Process cuisines blanchisseries, ABE paysage et Acoustibel.

Les points forts du projet :

- Une intégration soignée du nouveau restaurant scolaire ainsi qu'un réaménagement qualitatif du parvis et de l'entrée maternelle.
- Une implantation et une écriture architecturale correspondant à la taille du site et à l'échelle de la commune de Montgermont.
- Une nouvelle image du groupe scolaire plus ouverte sur le centre-bourg.

L'avis du jury sur le projet lauréat lors de l'examen des propositions

Le projet répond aux principales attentes du programme.

L'insertion du nouveau restaurant dans le site est particulièrement appréciée : le bâtiment est implanté parallèlement à ceux des écoles, la volumétrie évoque celle de La Ruche, le pôle enfance jeunesse situé de l'autre côté du groupe scolaire.

Le traitement architectural côté rue du Manoir est sobre et soigné. Un front bâti est recréé sans rupture entre le groupe scolaire et le centre-bourg. Le nouveau parvis est large, sécurisé et végétalisé. Le plancher bas du bâtiment est à un niveau intermédiaire entre le parking et la cour garderie, ce qui permet de traiter l'accessibilité en douceur dans la longueur du parvis. Le bâtiment est implanté à bonne distance de l'école élémentaire tout en conservant un recul suffisant avec le restaurant actuel. La distance et la volumétrie basse de la partie Est du restaurant permettent de limiter l'impact sur les salles de classes élémentaires.

La proposition d'une coursive couverte entre la maternelle et le restaurant est appréciée. Il est notamment remarqué le principe d'une nouvelle entrée maternelle élargie et couverte, rendue ainsi plus visible.

Fonctionnellement, le projet répond à l'ensemble des enjeux du programme. Les connexions entre les locaux et les accès vers les extérieurs sont conformes. Les cheminements intérieurs sont fonctionnels. La proximité des deux salles de restauration est considérée comme un atout fort permettant une grande modularité du fonctionnement de l'équipement.

Techniquement et environnementalement, le projet présenté est conforme aux attendus du programme (voire au-delà). Au stade du concours, l'équipe annonce l'atteinte du niveau 3 du label "bâtiment biosourcé". L'utilisation du bois est prépondérante (notamment avec le bardeau châtaignier en façade). D'autres matériaux biosourcés sont également proposés en isolation (paille). Un système hybride "pompe à chaleur /chaudière gaz" est prévu en base. Le projet inclut des panneaux photovoltaïques permettant d'assurer 50% des consommations hors office. L'économie du projet est globalement en adéquation avec l'enveloppe allouée par le maître d'ouvrage. L'importance de la part financière affectée aux aménagements extérieurs est en cohérence avec les travaux envisagés.

UN CHOIX RAISONNÉ POUR MENER À BIEN CE PROJET

Les études menant au choix du Conseil municipal le 18/12/2024 ont été longues puisqu'elles ont duré plus de deux ans. Après avoir validé successivement l'implantation du nouveau bâtiment et son mode de fonctionnement (détaillés dans Autour de la Motte n°224 de novembre) les premiers chiffres ont vite démontré un projet trop onéreux pour les finances de la commune de Montgermont. Parallèlement la présence d'un seul cuisinier s'occupant de la production de plus de 370 repas quotidiens a amené de nombreuses réflexions. En effet cela engendre des fragilités de fonctionnement et parfois même des fluctuations dans la qualité des repas produits. Nous sommes satisfaits de notre prestataire actuel qui respecte à la lettre notre cahier des charges mais malheureusement l'absence du cuisinier durant quelques semaines en fin d'année 2024 a amené 4 autres professionnels différents

à le remplacer et à intervenir successivement. Pour ces deux raisons, des pistes d'optimisation financière et qualitative sur la durée ont été recherchées. L'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) accompagnant la commune a réalisé des ajustements sur le projet de la future cantine tout en conservant les objectifs d'améliorer grandement la qualité d'accueil des enfants et de travail des salariés au sein d'un bâtiment énergétiquement le plus sobre possible. Le projet initial s'élevait à 4 millions d'euros HT, montant jamais atteint à Montgermont sur un investissement. Dans un contexte de plus en plus tendu pour les finances publiques, cela n'était pas tenable. Les optimisations ont permis de réduire le coût de 500 000 € et le passage d'une cuisine en office de 500 000 € supplémentaires. Notre AMO nous a également alertés sur la surface

au sol plus importante d'une cuisine par rapport à un office qui viendrait presque condamner la cour de basket actuelle. Le projet présenté et validé lors de la séance du 18/12 s'élève donc à 3 millions d'euros HT. Le contexte actuel amène une certaine prudence sur les subventions à obtenir sur un tel investissement qui devraient s'établir aux alentours du tiers du coût total du projet, la somme restante de l'enveloppe devant être empruntée. Le passage de la cuisine en office s'est fait après mûre réflexion, visites d'autres sites et renseignements sur la qualité des livraisons possibles en liaison froide ou chaude. C'est une des réflexions qui va se poursuivre en 2025 afin de déterminer si nous souhaitons, en septembre 2027, travailler avec un prestataire privé ou public et sur un système de liaison froide ou chaude. Sur ce sujet des discussions ont eu lieu avec la ville de Rennes mais aucun choix n'est encore acté à ce jour.

EN BREF

Sont présentés dans "En Bref" les sujets délibérés lors du Conseil municipal du 18 décembre 2024. Pour retrouver l'intégralité des délibérations du Conseil municipal, rendez-vous sur le site internet de la commune.

Fixation des conditions d'occupation du logement de fonction du gardien d'Espace Évasion

Le logement est une maison située 2 rue de la Motte à proximité immédiate d'Espace Évasion Bernard Douard pour une superficie de 95 m² et comprend 4 pièces. Le logement est consenti moyennant une redevance mensuelle de 408 € correspondant à 60 % de la valeur locative réelle des locaux occupés fixée à 678 €. Les charges d'eau, d'électricité, de gaz et de chauffage sont acquittées par l'agent.

Programme convention de mise en réserve avec Rennes Métropole dans le cadre du programme d'action foncière

Dans le cadre de l'opération d'aménagement et de programmation sur le secteur du boulevard d'Émeraude, il est nécessaire de faire l'acquisition de trois parcelles classées en zone UI5 au PLUi : une située au 14 boulevard d'Émeraude et deux au 2 rue de la Bégassière. La commune a sollicité Rennes Métropole pour ces acquisitions par voie de préemption dans le cadre du programme d'action foncière. Ces biens ont été acquis au prix de 751 000 € (hors frais). Les acquisitions doivent faire l'objet d'une convention de mise en réserve de 5 ans avec Rennes Métropole. Les termes de la convention ont été approuvés par le bureau métropolitain en date du 5 décembre 2024. La commune assurera la gestion du bien en souscrivant, notamment, les contrats d'assurance nécessaires et remboursera à Rennes Métropole les impôts fonciers. La commune versera également une contribution annuelle de 50 % des intérêts du taux fixe à 5 ans de 3,75 % au 1^{er} janvier 2024, soit 13 987,50 €.

Attribution d'une subvention exceptionnelle

Lors du vote des subventions en début d'année 2024, une réserve avait été validée pour répondre à des éventuelles demandes de subventions exceptionnelles au cours de l'année 2024. Au vu du décès récent de madame Marianne Pichot, ancienne adjointe de la commune, atteinte de la maladie de Charcot, le Conseil municipal a souhaité apporter son soutien à l'association ARSLA (Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique ou maladie de Charcot et autres maladies du motoneurone) en versant une subvention de 200 €.

L'association ARSLA lutte contre la maladie du SLA depuis 1985 et est un acteur incontournable de la santé publique sur tout le territoire français ; le défi de l'ARSLA est de répondre à l'évolution des besoins des malades pour favoriser l'accès aux soins, pour améliorer leur qualité de vie et celle de leurs proches ainsi que répondre aux insuffisances des pouvoirs publics par le plaidoyer politique ou la mobilisation financière.

Règlement intérieur des médiathèques du réseau lecture publique du SYRENOR

Présentation et adoption par le Conseil municipal du nouveau règlement intérieur des médiathèques du réseau Syrenor.

Intercommunalité Rennes Métropole

Présentation des rapports suivants en Conseil municipal :

- Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement et d'activité de la régie 2023
- Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2023.

KARINE

Nouvelle coordinatrice

Karine Mauduit est votre nouvelle coordinatrice de vie sociale dédiée aux seniors de la commune.

Karine succède à Valérie Dupont au poste de coordinatrice de la Maison Helena et référente vie sociale dédiée aux seniors montgermontois. Et si son visage vous dit quelque chose c'est normal ! Karine travaillait depuis 25 ans à la Médiathèque L'Embarc@dère. Elle n'est pas non plus inconnue des locataires de la Maison Helena puisque chaque année elle vient proposer l'animation "Prix chronos". Karine a pris ses nouvelles fonctions un peu avant les fêtes. Elle organisera les sorties et les animations pour les locataires : "Tout en étant à l'écoute des besoins et envies des différents résidents, je leur proposerai également des idées nouvelles afin de poursuivre l'ouverture de la Maison Helena vers l'extérieur. Si les métiers que j'ai choisi d'exercer sont tous en lien direct avec la population c'est parce que le contact direct m'anime et que je crois que nous avons tous à apprendre des autres et à apporter aux autres."



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 16 janvier au 15 février

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Les agents recenseurs de la commune



Cette année, Montgermont réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés jusqu'au 15/02.

La Mairie a recruté 8 agents recenseurs (photos ci-dessus), nous vous remercions par avance de leur réserver un bon accueil.

Comment ça se passe ?

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide. Si vous avez besoin d'aide votre conseillère numérique, Julia Charles, peut vous accompagner lors des permanences des 31/01 et 7/02 (prendre rendez-vous au préalable en appelant l'accueil de la mairie). Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier seront distribués à partir du 21 janvier par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document ?

Merci de contacter l'accueil de la mairie au 02 99 68 83 88.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements,

etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site internet : le-recensement-et-moi.fr

DÉCHETS ALIMENTAIRES

Abribacs, composteurs partagés ou composteurs individuels

Séparer les déchets alimentaires de ses ordures ménagères permet de réduire le stockage et la combustion des déchets et donc de réduire le bilan carbone.

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Depuis de nombreuses années, Rennes Métropole (en charge de la gestion des déchets) propose des solutions pour trier les déchets alimentaires. La loi Agec prévoit que la collectivité généralise progressivement ce tri à tous par différents moyens, le compostage ou la collecte. D'ici fin 2025, les 230 000 foyers du territoire métropolitain auront à disposition une solution en fonction de son habitation.

Pour les habitants en maison individuelle

Rennes Métropole distribue gratuitement des composteurs individuels pour les foyers résidant en maisons individuelles. Vous serez invité à venir le récupérer lors d'un court atelier de 30 minutes.

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Vous habitez un pavillon avec jardin ?

Rennes Métropole distribue gratuitement des composteurs pour vous permettre de transformer vos déchets alimentaires et de jardin en engrais naturel.

À Pacé

Parking de la salle Iroise
5 avenue de Champalaune

BON À SAVOIR

Mise en ligne des créneaux
30 jours avant la date

À 16h30

- > Vendredi 24 janvier
- > Mercredi 26 février
- > Mercredi 5 février
- > Vendredi 7 mars
- > Lundi 17 février
- > Mercredi 19 mars

→ Inscription obligatoire

dechets.rennesmetropole.fr/prise-de-rdv
ou 0 223 622 622

Prévoir 30 minutes sur place

Justificatif de domicile à présenter



FRÉQUENCE ET NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE

Pour les maisons individuelles

À partir du 1^{er} février les ordures ménagères (poubelle "grise") seront collectées une semaine sur deux. Un calendrier vous a été distribué directement dans vos boîtes aux lettres par Rennes Métropole.

Pourquoi ?

En moyenne les poubelles grises sont en réalité déjà sorties par les habitants une semaine sur deux et souvent encore à moitié vides. Le déploiement progressif du tri des déchets alimentaires continuera de réduire le volume de vos ordures ménagères.

La réduction de fréquence de collecte permet de diminuer le nombre de kilomètres parcourus par les camions de collecte et de limiter les émissions de gaz à effet de serre générées.

Pour les immeubles

La fréquence de collecte ne change pas. Les nouveaux jours de collecte sont transmis par Rennes Métropole aux différents gestionnaires, pour affichage dans les parties communes. Ils sont disponibles aussi sur le site internet.

Pour les habitants en immeuble

Rennes Métropole propose soit de la collecte avec un point d'apport volontaire, soit du compostage partagé. La priorité est donnée au compostage car il permet de gérer les déchets en ultra proximité et évite le transport des déchets.

Lorsque les conditions ne sont pas réunies pour du compostage (manque d'espaces verts par exemple), la collectivité implante des abribacs (points d'apport volontaire à déchets alimentaires).

Pour toute question
Numéro info déchets : 0 223 622 622

CENTRE AQUATIQUE

Ouverture prévue cet été

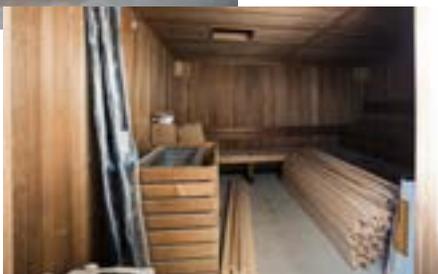
Dans le cadre du SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) Aqua Ouest, Montgermont s'est associée aux villes de L'Hermitage, La Chapelle-Thouarault, Le Rheu, Pacé et Saint-Gilles pour coordonner la construction d'un centre aquatique intercommunal, qui sera situé 5 boulevard du Trieux à Pacé.

L'équipement du centre aquatique sera le suivant :

- Un bassin de 25 m, 5 couloirs
- Un bassin de loisirs de 150 m²
- Une aire de jeux aquatique
- Une patageoire
- Un toboggan
- Espace Balnéothérapie : Bassin balnéo, espace hydrothérapie, sauna, hammam et grotte de sel, une salle de fitness
- Un solarium végétal en extérieur

L'avancée des travaux en quelques photos

(prise fin 2024)



ÉVOLUTION DU SCOT

Pays de Rennes

Une révision générale pour tenir compte des évolutions du cadre législatif et des nouveaux enjeux à prendre en compte.

Le Pays de Rennes a engagé l'évolution du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) au moyen de plusieurs procédures concomitantes et complémentaires :

- Une modification simplifiée pour intégrer les objectifs de la loi Climat et Résilience sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans les délais fixés par la loi. il s'agit d'intégrer les objectifs de réduction du rythme de l'artificialisation fixés par le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), afin de se conformer aux exigences de la loi Climat et Résilience d'août 2021. En effet, la modification du SRADDET intègre, entre autres, à l'échelle régionale, la déclinaison et la territorialisation, entre les différents territoires de SCoT bretons, de l'objectif de réduction de -50% de la consommation foncière pour la décennie 2021-2031 par rapport à celle observée entre 2011 et 2021. À l'issue du dialogue entre les SCoT bretons, le Pays de Rennes dispose de sa propre enveloppe chiffrée d'urbanisation maximale pour la période 2021-2031. Dans ce cadre, une enveloppe de 992 ha lui a été allouée.
- Une modification n°3 ciblée sur le volet commerce, portant sur un ajustement interne, sans impact sur l'économie générale du projet. Il s'agit d'adapter le document d'aménagement commercial (DAC) afin de réinterroger la répartition des droits à construire des surfaces commerciales, notamment du fait de l'abandon de certains projets et d'ajuster les périmètres et les vocations (développement / modernisation / mutation) de certaines Zones d'Aménagement Commercial (ZACom). Cette modification concerne ainsi 5 ZACom sur les 21 définies sur le Pays de Rennes. Elle a notamment pour objectif de permettre d'engager la transformation urbaine, environnementale et commerciale de certains sites majeurs du Cœur de métropole, dans une approche dépassant la seule thématique du commerce. Elle doit également permettre de mettre en œuvre les objectifs portés par la modification n°2 du SCoT sur la ZACom de la Route du Meuble – séquence Nord, sur les nouveaux secteurs de développement et de modernisation de cette ZACom.

Les dossiers de concertation sont accessibles :
 Au Syndicat mixte du Pays de Rennes, 10 rue de la Sauvaie à Rennes et sur leur site internet :

CRÉATION D'UNE MINI FORÊT

Dans Autour de la Motte de septembre/octobre 2024 nous vous présentons le projet de mini forêt porté par l'association MonGermeMonte avec l'appui matériel et financier de la Commune. Plusieurs classes des trois écoles montgermontaises ont été invitées par l'association à participer à la plantation de cette mini forêt derrière le complexe de la Duchesse Anne (site de l'ancien jardin rayon de soleil). Cette initiative a permis aux enfants de découvrir de manière ludique et pratique les essences locales comme le chêne, le tilleul, le bouleau ou encore le noisetier et le processus de croissance des arbres, tout en prenant conscience de l'importance de préserver la biodiversité et leur environnement.



ÉCOLE MATERNELLE GÉRARD PHILIPPE

Retour sur le mois de décembre



Travaux manuels pour réaliser fresques collectives, sapins et animaux rigolos qui ont servi à décorer les murs de l'école.

L'ensemble des enfants de l'école maternelle Gérard Philippe a eu le privilège d'assister à un spectacle qui leur était dédié. Ce spectacle musical leur a permis de découvrir de nouveaux instruments de musique, mais aussi de chanter et danser.



Avant de partir en vacances, un grand goûter rassemblant tous les élèves a été organisé pour accueillir le Père-Noël en personne.



Autour de la Motte n° 226 - Janvier 2025

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GÉRARD PHILIPPE



Wouah, elle reste longtemps en l'air la toupie Maître !

Les sciences en manipulant et en s'amusant, c'est trop bien ! Et surtout c'est formateur ! Le jeudi 12 décembre, dans le cadre de leur programmation en sciences, les 3 classes de cycle 3, par groupe de 15, ont assisté à un atelier "Magnétisme", animé par le mathématicien et médiateur scientifique Marc Raynaud de l'association Rennes en Sciences. À partir des propriétés physiques des métaux et d'une démarche scientifique ludique, les élèves ont entre autres choses pu comparer des champs magnétiques, manipuler les forces engendrées par des aimants, en apprendre un peu plus sur l'électricité et enfin observer une expérience de lévitation magnétique qui les a époustoufflés !

Journée hors les murs

Début décembre, les classes de CE1, CE1/CE2 et CE2 se sont rendus au centre équestre Fenicat à Bruz. Une journée bien remplie avec les poneys ! Entre découverte, soin aux animaux, promenade, les élèves ont pu développer leur attention, leur concentration et leur motricité. Un temps de partage riche en émotions : joie, appréhension à dominer, petites frayeurs à surmonter... mais avec de l'entraide et de la coopération, tout s'est bien passé !



ÉCOLE NOTRE DAME

Marché de Noël école

Le marché de Noël organisé au sein de l'école a plongé petits et grands dans une ambiance chaleureuse et féérique. Avec ses nombreux stands proposant des objets faits main par les membres de l'APEL et des artisans locaux, ainsi que ses incontournables vin chaud et tartiflette, chacun a pu profiter d'un moment convivial et gourmand. La représentation des enfants a ajouté une belle touche de magie.



Une fête de Noël à l'école

Avant le début des vacances de Noël, les membres de l'APEL ont organisé une chaleureuse distribution de chocolat chaud pour toutes les classes de l'école. Ce moment de convivialité a été suivi de la remise de cadeaux, apportant une touche festive et joyeuse à la fin de l'année.



Volley-ball : quand l'école joue avec le club local !

Les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé à un partenariat avec le club de volley-ball de la commune. Encadrés par une éducatrice sportive, ils ont suivi un cycle de six séances. Les enfants ont découvert ou renforcé leurs connaissances du volley-ball : passes, réceptions, services et déplacements. Chaque séance a été l'occasion de progresser dans un environnement ludique et motivant. Les élèves ont particulièrement apprécié ce projet, exprimant leur enthousiasme après chaque rencontre. "C'était super !", ont-ils dit, heureux de travailler en équipe.

Spectacle concert

Tous les élèves de l'école ont terminé la période en assistant au concert du Grand Bam de Babouille Bonbon. Entre rires et chansons entraînantes, les artistes ont offert un moment joyeux, parfait pour finir sur une belle note !

Sensibilisation des élèves aux premiers secours

Une maman d'élève, professionnelle formée aux gestes de premiers secours, a sensibilisé tous les élèves de l'école aux gestes qui sauvent, avec un contenu adapté à leur âge et axé sur les accidents domestiques. Les plus grands ont appris à réagir en cas d'urgence, notamment à appeler le 112, à vérifier la respiration d'une personne inconsciente, à pratiquer la PLS (position latérale de sécurité), et à traiter une brûlure en la refroidissant sous l'eau. Cette intervention, suivie avec beaucoup d'attention, a permis de sensibiliser chacun à l'importance de ces gestes essentiels pour prévenir et gérer les accidents du quotidien.



INSCRIPTION RENTRÉE 2025

ÉCOLES GÉRARD PHILIPPE

Dossier d'inscription disponible sur le site internet de la commune ou en mairie

Contacts :

Maternelle : Christelle Bellivier // 02 99 68 83 27
ecole.0352036y@ac-rennes.fr
Élémentaire : Céline Le Duic // 02 99 68 99 41
ecole.0350362d@ac-rennes.fr

ÉCOLE NOTRE DAME

Coralie Saffray-Beillard
06 15 23 02 60
eco35.notre-dame.montgermont@e-c.bzh

LE TEMPS DU REGARD

Concert au profit de l'association



La troupe chantante "Notes in Rennes" organise un concert au profit de l'association Le Temps du Regard dimanche 23/02 à Pacé. Les 160 choristes présenteront leur dernier spectacle "Chic planète".

Pour réserver :
flashez le Qrcode
ou contactez
l'association :
contact@
letempsduregard.org
06 02 57 56 18



Vous ne connaissez pas le Temps du regard ?

Le Temps du Regard est une association qui accueille, accompagne et héberge des personnes adultes en situation de handicap tout en favorisant leur inclusion dans la société. Pour cela elle dispose de plusieurs lieux d'hébergement dont un foyer de vie "Les Huniers" et 3 appartements autonomes sur la commune de Montgermont.



L'événement de la saison de l'association Danse Freedom 35 à ne pas manquer ! Un festival sur 3 jours entre Rennes et Montgermont. À Espace Évasion c'est le dimanche que cela se passe ! Une line up de dingue, une super ambiance, des moments dont vous vous rappellerez longtemps, une team adorable et des bénévoles super sympas...

BASKET

Pour marquer la fin de l'année 2024, le BCM a réuni plus d'une quarantaine de jeunes licenciés en décembre pour un goûter de Noël alliant basket et animations. Les jeunes ont pu assister aux matchs des seniors filles et garçons jouant en PN et les accompagner sur le parquet de la salle des Courtines lors de la présentation des équipes. Tombola, remise des nouveaux sweat-shirts en compagnie des sponsors, tous les ingrédients étaient réunis pour entamer les festivités de fin d'année. Et comme la fête est dans l'ADN du club, la nouvelle année a également été célébrée lors du traditionnel PPVR le 17 janvier.



De très bons résultats à mi-parcours

Avec 15 équipes engagées en championnats départementaux et régionaux, le club abordait la saison 2024-2025 avec un double enjeu : faire monter une partie de ses équipes jeunes à mi-saison et maintenir en première partie de tableau ses équipes seniors. Du côté des jeunes, c'est une belle réussite puisqu'à l'issue de la première phase des championnats départementaux, l'équipe U11 féminine et les équipes U18 et U15 masculines finissent toutes premières de leur poule en D3. Ces trois équipes accèdent à la division supérieure en D2. Pour les équipes seniors, pour lesquelles les championnats régionaux et départementaux se déroulent désormais en une seule phase, il était important, après les récentes montées, de se classer en première moitié de tableau. En dehors de la jeune équipe de SM3 (composée partiellement de U20) qui va tenter de remonter au classement, la mission est plutôt bien remplie pour les 5 autres équipes.

HAND

Un mois de décembre chargé pour le CMG

La fin d'année 2024 fut l'occasion pour le CMG sur Ille d'accompagner son partenaire, le CFA de Montgermont, dans sa route vers le label santé et sport.

Pour cela le CMG les aide à valoriser les bonnes pratiques en matières de sport et de santé en proposant des créneaux d'entraînements aux apprentis.



Visite du Père Noël

Le club a eu le plaisir de recevoir le Père Noël pour le dernier entraînement du minihand et des moins de 9 ans. Une occasion de partager un moment de convivialité qui a permis à chacun des petits participants de repartir avec des chocolats de l'un des partenaires du club.



GUÉ D'OLIVET

Stage de couture mars

Cécile Huchet, animatrice des cours de couture, propose des stages tout au long de l'année. Chacun(e) vient avec ses fournitures et réalise un projet personnel. L'association met à disposition deux surjeteuses, trois machines à coudre, une table et un fer à repasser. Les stages sont ouverts à partir de 6 personnes et accueillent au maximum 8 participants adultes. Il est possible d'envisager des groupes de 6 enfants maximum, pour un projet commun. Des propositions de dates sont disponibles en mars (7, 8 et 29/03), Cécile recueille les souhaits de chacun et constitue les groupes.

Tarifs : 50€ plus 3€ pour les personnes non encore adhérentes à l'association

Pour contacter Cécile Huchet :

06 19 44 48 20/cecile.hu@orange.fr

VOLLEY

Coupe de France

L'équipe masculine M13 du Montgermont Volley Ball Club continue son aventure en coupe de France.

Équipe détente/loisirs



Pour la deuxième partie de saison, le MVBC a engagé une équipe en championnat départemental.

Prochains matchs à domicile

Équipe régionale : samedi 25/01 – 21h - salle de la Duchesse Anne : MVBC 2 /Héol Santec

Équipe prérégionale : samedi 01/02 – 21h - salle de la Duchesse Anne : MVBC 3 /Moulins

Équipe Nationale 3 : dimanche 02/02 – 15 h - Salle des Courtines : MVBC 1 / Quimper Volley 29

ANCIENS COMBATTANTS



Le jeudi 5 décembre, les élus et les Anciens Combattants des communes de Montgermont, Betton, Chevaigné, La Chapelle des Fougeretz, Montreuil le Gast, Melesse, Saint Germain sur Ille et Saint Grégoire ont rendu hommage aux victimes civiles et militaires des combats d'Afrique du Nord.

PARENTAIME

Marie Couteaux, accompagnante parentale et consultante en sommeil chez l'enfant



"Mon rôle est de vous aider et de vous accompagner dans les difficultés rencontrées avec vos jeunes enfants. Je vous aide à mieux les comprendre, à reprendre confiance dans votre rôle de parent et à retrouver un quotidien plus apaisé".

Se faire accompagner c'est offrir à sa famille la possibilité de sortir des problématiques qui nous submergent et de cheminer vers un quotidien plus doux. C'est aussi être écouté, s'informer, se questionner, prendre du temps pour soi et avec son enfant pour se reconnecter, mieux se préparer et mieux vivre son rôle de parent.

■ **Accompagnement parental (0-6 ans) :** gestion des émotions, comportements d'opposition, communication bienveillante parents/enfants, relations dans la fratrie...

■ **Sommeil de l'enfant (0-5 ans) :** comprendre les difficultés rencontrées par votre enfant afin de l'accompagner vers un sommeil plus apaisé. C'est une approche globale, puisque le sommeil est multifactoriel, dans le respect de son développement, de sa personnalité, de l'histoire et des valeurs parentales.

■ **Ateliers (individuels ou collectifs) massage bébé et réflexologie bébé émotionnelle ®**

■ **Préparation et soutien autour du post-partum et de l'allaitement**

1 rue de la Marebaudière // 06 42 77 82 05 // marie.couteaux@gmail.com
Instagram : @parentaime // Facebook : Parent'aime
Rendez-vous au cabinet ou à domicile pour les rendez-vous avec bébé dans un rayon de 15 km autour de la Mézière



CLÉMENCE COCHET

Ergothérapeute

(adaptation des activités selon les capacités de l'enfant).

Qu'est-ce que l'ergothérapie ?

L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui intervient sur prescription médicale. Son approche repose sur l'analyse des difficultés rencontrées par la personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes, que ce soit dans les soins personnels (repas, habillage, hygiène), les activités de productivité (école, travail) ou de loisirs. L'ergothérapeute prend en compte la personne, ses activités et l'environnement dans lequel elle évolue. Son objectif est de maintenir, restaurer et permettre la réalisation des activités de la vie quotidienne de façon sécurisée, autonome et efficace. Après avoir identifié les problèmes, l'ergothérapeute met en place des interventions de rééducation à travers des approches ludiques, de réadaptation (modification de l'environnement, utilisation d'aides techniques) et de compensation

À qui cela s'adresse-t-il ?

Aux enfants et adolescents présentant :

■ Des troubles du neuro-développement (TND) : troubles du spectre de l'autisme, troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, trouble développemental de la coordination, dysgraphie, dysphasie).

■ Des troubles de l'oralité alimentaire.

■ Des troubles du processus sensoriel.

■ Des troubles neurologiques ou traumatiques.

■ Des enfants sans diagnostic spécifique mais rencontrant des difficultés au quotidien.

Clémence Cochet
1 rue de la Marebaudière
06 31 14 96 11

LES BAINS DE NOLÉA

L'hydrothérapie

Yolenne est hydrothérapeute pour bébé. "J'ai ouvert le tout 1^{er} centre d'hydrothérapie bébé en Ille et Vilaine sur Montgermont. C'est un lieu calme et apaisant afin de recevoir les familles. Depuis de nombreuses années la petite enfance est un domaine qui me passionne. Mes études sont orientées vers le médical et l'envie de mater, de prendre soin des bébés et d'apporter toutes les clés aux parents me suit depuis très jeune. J'accorde beaucoup d'importance à la grossesse pour qu'elle se passe au mieux et à ces 1 000 premiers jours qui suivent la naissance car ils sont des enjeux primordiaux dans le développement futur du bébé, de sa santé et de l'adulte qu'il deviendra plus tard."

■ Bain enveloppé pour les bébés de 0 à 6 semaines

■ Spa bébé à partir de 3 mois et 5,5kg

■ Massages bébé Shantala, atelier yoga kids et snoezelen.

■ Massage et kids spa pour les enfants à partir de 5 ans

■ Atelier anniversaire enfants

■ Serrage du bassin et du corps pour les femmes en post-partum

■ Rituel Rebozo pour femmes

"Je prends également en charge des enfants porteurs de handicap suivis au CAMSP ou en MPRE, afin d'améliorer leurs capacités physiques et motrices, et leur apporter une profonde détente. Une aide précieuse dans le cadre d'un suivi multidisciplinaire."

Bon à savoir : certaines mutuelles proposent des forfaits qui peuvent inclure des remboursements pour les soins d'hydrothérapie.



Les bains de Noléa
1 rue de la Marebaudière
06 86 38 75 07 //
lesbainsdenolea@gmail.com
Instagram : @lesbainsdenolea
Facebook : Les Bains de Noléa
Rendez-vous au cabinet ou à domicile sur tout le département

CONCOURS

Décorez votre boîte aux lettres
Et créons un nouveau sentier de randonnée

Adèle Auvray, jeune montgermontaise de 12 ans, vous invite à participer à un concours de boîtes aux lettres décorées !



Comment as-tu eu l'idée de ce projet ?

Un jour, alors que je me baladais dans Montgermont avec mon père, j'ai vu une jolie boîte aux lettres personnalisée. J'ai pensé que la ville serait beaucoup plus belle si toutes les boîtes étaient décorées et qu'on pouvait se promener de l'une à l'autre. De là m'est venue l'idée du concours pour que chaque habitant puisse participer à l'embellissement de la ville en décorant sa propre boîte aux lettres et à son aménagement en créant un nouveau sentier de randonnée.

Tout le monde peut donc y participer ?

Pour tous les montgermontais qui sont propriétaires d'une boîte individuelle oui. Par contre les boîtes collectives appartiennent à la poste et ne peuvent être décorées. Mais il est possible de construire une fausse boîte aux lettres disposée sur votre terrain privé.

Comment participer ?

La date limite de participation est fixée au 15 mai 2025. Il faudra envoyer une photo de votre boîte décorée avec vos coordonnées et votre adresse à concoursboitesmontgermont@gmail.com ou déposer une version imprimée à l'accueil de la mairie.

Pour qu'un sentier de randonnée puisse être créé il faudra que les boîtes aux lettres décorées soient nombreuses et durables. Pour cela le jury fera attention à la qualité de la réalisation, à la créativité et à l'utilisation ingénieuse de matériaux peu coûteux ou recyclés.

Plus de précisions sont apportées sur le règlement du concours disponible sur le site internet de la commune.

As-tu des conseils à donner aux futurs participant.e.s ?

En cherchant sur internet j'ai trouvé plusieurs techniques pour décorer une boîte aux lettres comme la peindre avec de la peinture acrylique (avec ou sans pochoir), dessiner dessus avec des feutres à peindre, coller des timbres ou du masking tape puis vernir ou bien encore utiliser des matériaux de récupération (métal, bois, plastique dur, objets variés) pour lui donner une forme originale et créative tel qu'un animal, une maison, un avion... Attention cela nécessite du matériel pour découper et fixer les éléments. Vous pouvez également la recouvrir d'une mosaïque avec des carreaux de verres ou des coquillages collés, y accoler des jardinières pour la végétaliser ou bien coller un sticker à boîte aux lettres acheté sur internet !

Règlement disponible sur le site internet de la commune.



Concours de boîtes aux lettres décorées

Montgermontais, décorez votre boîte !
Envoyez une photo avec vos coordonnées
à l'adresse suivante :
concoursboitesmontgermont@gmail.com

Avant le 15 mai 2025

Concours réservé aux boîtes individuelles
Boîtes collectives non autorisées

Modalités du concours disponibles sur le site de la mairie
Organisé par Adèle Auvray, soutenue par la municipalité

À gagner : de quoi remplir votre boîte !



LES GLORIETTES



Crédit photo : Padriga V.

SAM 01/02

THÉÂTRE

Tarif : 7€ / 5€ / 2,50€ Carte Sortir!

resa@ville-montgermont.fr

Espace Évasion - 20h30

 Montgermont
Saison culturelle 2024/2025